

---

CR – Atelier ASO AC sur les activités d'adressage IP

Mercredi 14 mars - 13h30 à 15h

ICANN - San José, Costa Rica

Louie Lee :

Je m'excuse du retard. Il y en a quelques-uns qui sont encore au GAC en ce moment. Mais nous allons essayer de commencer quand-même, si j'arrive à me débrouiller pour voir comment ça marche. Allons-y. OK. Comme vous voyez dans le titre de la diapo, il est prévu que John Curran dirige ce groupe. Je vais le faire moi-même jusqu'à ce qu'il arrive.

Voici notre agenda pour aujourd'hui – sur l'ASO ; le rapport de révision de l'ASO ; la mise à jour de la politique mondiale ; la mise à jour des politiques régionales qui sera faite par les membres d'ASO AC de chaque région ; et le rapport de statut des ressources des numéros sur Internet ; épuisement des espaces libres IPv4 ; et puis une mise à jour des activités de diffusion et d'éducation. Pour tous ceux intéressés, sachez que vous pouvez poser des questions quand vous voudrez avant de passer au sujet suivant.

Alors, sur l'ASO. L'ASO est l'organisation de soutien aux politiques d'adressage au sein de l'ICANN. Il s'agit d'une fonction remplie par l'organisation de ressources de numéros (NRO), formée par les six RIR autour du monde, les registres Internet régionaux. Il s'agit d'une organisation de soutien de l'ICANN tout comme les autres SO que vous avez vues. L'objectif de l'ASO est de faire des recommandations sur les ressources des numéros Internet, nommer les sièges neuf et dix du

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

Conseil d'administration de l'ICANN et nommer des individus dans les organes de l'ICANN comme par exemple le NomCom 2012 où nous avons nommé Hartmut Glaser qui appartient aussi à l'équipe de révision SSR, et l'équipe de révision des politiques du WHOIS où Wilfried est en ce moment.

Le conseil exécutif de l'ASO est formé par le PDG, le chef exécutif des cinq RIR. Voici comment est formé le conseil exécutif de la NRO. Les membres font l'objet de rotations une fois par an. Cette année-ci, John Curran de la région ARIN en est le président, le secrétaire Paul Wilson, le trésorier Aidel Akplogan et d'autres membres, Axel et Paul. Cette semaine, John, Paul, Axel et Raúl nous accompagnent. Adiel n'a pas pu venir cette semaine. Je ne suis pas sûre s'il peut nous rejoindre par téléphone maintenant. Vous le savez ?

Bien, qu'est-ce que c'est que la NRO ? C'est l'organisation de ressources de numéros. C'est la manière pour que les RIR coopèrent et se présentent comme une seule voix. Cette organisation vise à protéger les numéros disponibles non alloués, les espaces libres, comme vous avez certainement entendu dire. C'est la manière de promouvoir et de protéger le processus ascendant de développement de politiques. Et par là, nous voulons dire les utilisateurs finaux, les ISP, le regroupement des utilisateurs commerciaux, les organismes d'application de la loi... Ils participent tous du développement des politiques. C'est un point central pour la contribution de la communauté de l'ICANN au système RIR. Et comme je l'ai mentionné, elle remplit le rôle, les responsabilités et les fonctions de l'ASO dans le cadre de l'ICANN.

Comme vous le voyez sur l'image, il y a ici un diagramme, voici les cinq régions. L'ARIN, qui semble être les États-Unis et le Canada, inclut 22 économies, y compris les îles des Caraïbes. Maintenant, je vais vous donner un moment. LACNIC couvre les régions de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud. Bienvenus à l'autre ASO et aux autres parties intéressées. Si John veut bien continuer, je serai heureuse de faire passer les diapos.

John Curran :

Je vais continuer. Très bien alors. Bonjour. Je m'appelle John Curran. Je suis le PDG de l'ARIN et, cette année, je suis le président de l'ASO. Le président de la NRO ce qui veut dire que la NRO c'est les RIR travaillant ensemble. Quand les RIR travaillent conjointement avec l'ICANN, nous avons un accord avec l'ICANN, et la NRO agit comme ASO dans l'organisation structurelle. De manière que l'on peut parler de NRO ou d'ASO ; c'est ok.

Bien. Alors, la structure RIR du système que vous avez ici c'est les registres régionaux qui administrent l'espace d'adressage. Cet espace d'adressage a été traditionnellement alloué par IANA aux RIR. Les RIR, eux, l'allouent aux fournisseurs de services, les ISP. Dans le cas d'APNIC, ils reconnaissent aussi les registres internet nationaux, qui à leur tour, ont des membres. La prochaine ?

Bien. La NRO, alors que nous opérons au sein de la structure de l'ICANN comme l'ASO, est autofinancée, ce qui veut dire que tous les RIR contribuent. Il existe une formule qui établit une contribution basée sur les ressources disponibles dans chaque région. Les frais de 2011

sont divisés en pourcentages, comme vous voyez sur l'écran. AfriNIC, APNIC – AfriNIC avec 4,1, APNIC 27, ARIN 18, LACNIC 6.8, RIPE 33.

Par la suite, nous prenons les dépenses de la NRO et nous les allouons respectivement aux RIR. Nos dépenses sont vraiment modestes, et la ligne la plus longue est la contribution à l'ICANN. Nous reconnaissons que l'ICANN est importante et qu'elle joue un rôle important dans le système de registre des numéros Internet. Bien, l'ASO a encore une autre fonction, à savoir, la coordination des politiques mondiales. Et cette tâche est réalisée à travers le conseil d'adressage de l'ASO. Cette fonction est remplie par un organe que nous appelons le conseil des numéros NRO. Il est formé de 15 membres de la communauté, dont trois appartenant à chaque région. Chaque région élit deux des trois membres et le RIR nomme le troisième.

Il s'agit d'un organe indépendant et séparé de la gestion du RIR et du Conseil d'administration. Il est formé par des membres de la communauté. Son rôle est de superviser le travail de la politique des ressources mondiales de numéros, de nommer deux directeurs au sein du Conseil de l'ICANN, de travailler dans plusieurs organes de l'ICANN dans la coordination de politiques, et pour donner son avis au Conseil d'administration de l'ICANN sur les questions liées aux ressources de numéros. Voici la liste des membres de l'ASO AC et vous venez de connaître Louis Lee, le président. Nous avons aussi deux vice-présidents et c'est un bon groupe ; ils sont très efficaces. Merci.

Sélection du Conseil de l'ICANN – bien, nous avons placé neuf au Conseil de l'ICANN. Et le processus redémarrera en novembre, lors de la phase de nomination ; puis, il y a une période de commentaires sur les

nominations. Par la suite, il y a une phase d'interviews, puis la sélection et après la sélection, il y aura l'annonce en juin. Cette année, les candidats sont Eric Brunner-William, Martin Levy, Bill Manning, et Ray Plzak qui, à l'heure actuelle occupe ce siège.

Avec ça je finis mon introduction de l'ASO ; vous avez des questions ? Non ? Génial. Révision indépendante de l'ASO de l'ICANN. L'une des choses qui arrivent c'est que, conformément aux statuts de l'ICANN, les conseils consultatifs et les organisations de soutien doivent passer périodiquement par une révision. L'accord entre l'ICANN et la NRO exige à la NRO d'établir ses propres procédures de révision.

En fait, nous avons travaillé avec le comité des améliorations structurelles qui supervise ces révisions et essaie que notre processus s'intègre le mieux possible au processus de l'ICANN. Au début de cette semaine, nous avons eu des discussions pour voir comment s'y prendre avec la révision indépendante. L'année dernière, nous avons eu un RFP, une requête de propositions, concernant les questions internationales, et un cabinet conseil sis à Paris, a mené une révision indépendante pour évaluer si l'ASO fait bien son travail.

Ils ont mené de nombreuses interviews. Ils ont collecté des commentaires qui ont été soumis. Ils ont participé des réunions du RIR et de l'ICANN pour solliciter cet avis et ils ont produit finalement leur rapport de révision. Prochaine diapo. Le rapport de révision a donc été publié. Il se trouve sur le site Web de l'ASO. Il est disponible pour tous ceux qui veulent jeter un coup d'œil.

Nous avons une sorte d'énigme. La NRO voudrait savoir ce que la communauté pense du rapport, de sorte que nous puissions résoudre

quelles seraient les recommandations et ce que l’on ferait avec chacune d’elles. Mais le processus de révision de l’ICANN exige aussi la révision du public. Nous nous demandons donc combien de périodes de révision il va y avoir. Nous avons décidé de soumettre le rapport tel qu’il est aux commentaires du public dans le nouveau processus de commentaires publics de l’ICANN. La NRO enverra un message disant que nous regardons avec attention tout cela, que nous donnons la bienvenue aux commentaires et que nous allons encourager nos communautés à faire des commentaires.

Par la suite, lors de la période de réponse, nous allons publier nos recommandations basées sur ce ayant été recueilli lors de ces commentaires publics. Tout cela ira par la suite au comité des améliorations structurelles qui décidera comment l’envoyer au Conseil d’administration de l’ICANN. Voilà donc le processus que nous allons suivre. Le rapport est maintenant disponible en ligne. Et la période de commentaires publics devrait être ouverte d’ici peu, dans une ou deux semaines. Vous avez des questions ? Oui, M. Mueller ?

Milton Mueller :

Je me demande si dans cette réunion une discussion sur les implications de ce rapport sera bienvenue. Il y a pas mal de questions intéressantes qui ont surgi et bien des fois, il est préférable de traiter les questions en face à face au lieu de traiter des tas de rapports ailleurs.

John Curran :

Eh bien, parce que nous n’avons pas encore de commentaires. Ce que je veux dire c’est que cela n’a pas été ouvert aux commentaires ; nous

---

allons ouvrir une période de commentaires, les gens vont les présenter, et je crois que vous aimerez faire les vôtres. Nous pourrions certainement épargner du temps et à la fin de cette réunion vous pourrez soumettre vos commentaires dans cette même salle. Je ne crois pas qu'il y ait une réponse ; je ne crois que personne ait préparé des réponses ou des commentaires à ce sujet, mais je pense que dès que le rapport sera fait, il y aura une longue session qui ne remplira pas toutes les attentes ; de manière que si vous souhaitez faire vos commentaires à la fin de cette session, je trouve que ce serait génial. C'est bien pour vous ?

Milton Mueller :

Je crois, oui. Je me demande tout simplement pourquoi trouvez-vous si difficile de mener une discussion, d'une manière ouverte qui n'engage en rien la nature du rapport, et de voir les alternatives pour y répondre ?

John Curran :

Je pense qu'en premier lieu, nous voulons recevoir les commentaires de la communauté. Ce que je veux dire c'est que je n'ai aucun problème à discuter le rapport. Je dirais que, si vous voulez, lorsque vous soumettrez vos commentaires, je vous répondrai et j'imagine que d'autres personnes dans cette salle feront la même chose. Nous n'avons pas annoncé que des gens allaient présenter leurs commentaires pendant cette réunion, j'ignore donc quel sera le taux de réponse, Milton.

---

Milton Mueller : Avez-vous annoncé que les participants pourraient faire des commentaires sur ce rapport pendant cette réunion et que vous en discuteriez avec eux ?

John Curran : Non. À partir de nos discussions avec le comité des améliorations structurelles, nous avons accordé ce processus ; ils ont dit d'ouvrir la question aux commentaires publics et nous les attendons. C'est donc ça que nous faisons.

Milton Mueller : Mais lors de cette réunion il y aura des commentaires publics. Je veux dire, il n'y a aucune raison pour être trop stricts là-dessus...

John Curran : Bien sûr, vous pouvez faire des commentaires, absolument. Le rapport est disponible en ligne avec la mise à jour de l'ASO et si vous voulez faire vos commentaires lors de cette réunion, je trouve ça très bien. Dites-moi, vous préférez le faire maintenant ou à la fin de la réunion ?

Milton Mueller : Bon, s'il va y avoir une période établie pour cela sans l'interférence d'autres questions, je serai heureux de présenter mes commentaires à la fin.

John Curran : L'agenda est trop pleine, Louie ? Je ne...

Louie Lee : Il y aura suffisamment de temps.

John Curran : Suffisamment de temps, OK. Bien. D'autres questions ? OK, merci.

Louie Lee : Alors, allons à la mise à jour des politiques mondiales, je m'en occuperai. Je vous remercie sincèrement, John. Une révision rapide du processus de politiques mondiales ; là vous avez le diagramme. Cela montre que les politiques sont créées dans les régions ; puis, elles passent dans d'autres régions pour discussion et pour possibles modifications et elles sont votées pour ratification. Dès que les cinq régions seront d'accord sur la proposition de politiques globales, cela passe à l'ASO pour confirmer que la politique a respecté le processus de développement de politiques et que tous les points de vue ont été abordés ; à ce moment-là, nous passons cela au Conseil d'administration de l'ICANN pour qu'il donne son avis.

Les flèches indiquent que les politiques seront automatiquement ratifiées par le Conseil de l'ICANN. Toutefois, si le Conseil de l'ICANN avait des questions à poser, il peut retourner les documents à l'ASO ou tout simplement demander des clarifications. Et comme l'ASO doit répondre immédiatement ou le renvoyer à la communauté, ils agiront de la manière appropriée.

La dernière proposition de politique mondiale est dénommée GPP IPv4 2011. Voici la proposition de politique globale pour les mécanismes

---

d'allocation d'IPv4 après l'épuisement faite par IANA. Si elle a été reconnue par les Comités consultatifs comme étant candidate à devenir une politique globale en février de l'année dernière, il y a eu pourtant un important travail fait en amont dans ce domaine au cours des années précédentes, car il s'agit de la troisième version de la politique qui porte sur cette question. Cette politique décrit spécifiquement la manière dont IANA va allouer les ressources v4 dans les régions.

Cela sera fait en établissant une réserve IPv4 et tous les fragments restants, puis retourner l'espace dans cette réserve, et le redistribuer équitablement dans les cinq régions. Le processus est identifié dans le protocole d'entente (MOU) de l'ASO avec des mécanismes plus détaillés dans le MOU. Par la suite, les procédures opérationnelles du conseil d'adressage de l'ASO (ASO AC) déterminent la manière dont nous gérons la proposition de politiques. Nous avons une équipe de facilitateurs de la proposition de politiques qui surveille de près les développements de politiques ainsi que tout nouvelle activité, et elle devrait produire un rapport pour la considération du conseil d'adressage de l'ASO.

Cette politique, nous l'avons envoyée au Conseil d'administration de l'ICANN pour ratification. Ils ont reçu cela et ils disposent d'une fenêtre de 60 jours pour travailler là-dessus. Pendant ces 60 jours ils peuvent accepter, rejeter, demander des changements ou ne rien faire. Si rien n'est fait, alors cette politique est automatiquement acceptée et ratifiée. Pendant cette période, et conformément aux statuts de l'ICANN, il y a une période ouverte de commentaires publics.

Nous finissons donc avec cette section. Vous avez des questions ? Allons-y. Les mises à jour des politiques régionales. Dans les cinq régions, nous avons de nombreuses politiques étant prises en considération. Il y en a six ou..., pardon cinq questions et d'autres politiques prises en considération. Comme vous voyez, plusieurs régions sont concernées en même temps. Je peux demander au représentant d'APNIC de nous expliquer cette diapo, svp ? Et c'est [Tomo Hirosan].

[Tomo Hirosan] :

Merci Louie. Bonjour. Je m'appelle [Tomo Hirosan] et je suis le membre APNIC de l'ASO AC. Je vais maintenant introduire cette politique dans la région APNIC. À l'APNIC, nous avons deux réunions en face à face chaque année et, lors de ces réunions nous discutons les propositions de politiques. Cette diapo vous montre les politiques actuelles de la région d'APNIC. Il y a trois semaines, nous avons eu une conférence de l'APNIC, une réunion tenue à New Delhi, en Inde, et là nous avons discuté les trois politiques principales. Les rapports portent les numéros 101, 99 et 102.

La proposition 101 propose de supprimer l'exigence répondant au critère du rattachement multiple de l'IPv6 et de sa politique d'attribution. La proposition 99 propose aux ISP de réserver des blocs d'adresses IPv6 continus plus grands avec cinq ans de protection. Nous avons discuté ces deux propositions qui n'ont pas atteint un consensus lors de la réunion et on les a retournées au comité pour discussion ; maintenant, nous discutons ces deux propositions dans la liste de diffusion.

---

Et la proposition 102 propose d'élaborer un document pour l'allocation éparse des adresses IPv6. Actuellement, l'APNIC alloue peu d'adresses IPv6, de sorte que les autres ISP peuvent avoir des blocs d'adresses IPv6 continus. Mais ce n'est qu'une pratique qui n'est pas clairement documentée ; cette proposition propose donc de documenter plus clairement cette pratique. Et cette proposition, la proposition 102, a atteint le consensus lors de la réunion de l'APNIC et elle se trouve dans la phase finale de la liste de diffusion. La dernière, la proposition 97 concerne la politique globale qui vient d'être expliquée. C'est tout. Merci.

Louie Lee :

Je vous remercie sincèrement, [Tomo Hirokan]. Si possible, pour les autres régions, le présentateur pourrait sélectionner une ou deux politiques significatives, qui soient intéressantes pour les organes de l'ICANN, veuillez les aborder en premier lieu. Alors, nous continuons. Allan Barret de la région AfriNIC nous accompagne.

Alan Barrett :

Bonjour. Je m'appelle Alan Barret. Je suis le membre nommé par l'ASO AC pour la région AfriNIC. Dans la région AfriNIC, nous avons trois politiques qui ont été approuvées récemment. Il s'agit de la politique globale GPP IPv4, dont vous avez entendu parler tout à l'heure. Pour ce qui est de la région AfriNIC, cette politique a été approuvée. Mais dans l'espace mondial, nous attendons toujours qu'elle passe à travers le processus du Conseil d'administration de l'ICANN.

Nous avons une politique dénommée « politique IPv4 de redirectionnement en douceur » pour changer la modalité d'allocation de l'espace IPv4 lorsque l'épuisement s'approche. Son effet est immédiat et cela réduit la période utilisée à des fins de planification. Lorsque les gens présentent leur candidature à un espace IPv4, l'une des choses à en tenir compte, et qu'il faut mentionner, est la projection de la manière dont cet espace sera utilisé. Avant, il y avait une projection sur 12 mois ; cela a changé à une projection sur huit mois.

Et quand nous arriverons au /8 final, les règles vont changer. À ce jour, l'AfriNIC a environ un espace de deux /8 dans l'espace v4 disponible. Quand nous arrivons à seulement /8 de l'espace v4, la taille maximale de chaque allocation ou attribution est réduite. Normalement, on parle de /10. La taille sera réduite à /13, et par la suite lorsqu'il y aura seulement /11, elle sera réduite à /22. Ce qui veut dire qu'une organisation ne pourra pas présenter sa candidature à un espace plus grand d'une seule fois, mais elle pourra revenir et présenter de nouvelles candidatures s'il y avait de l'espace disponible.

Il y a aussi un espace de /12 réservé pour des objectifs imprévus ; nous ne savons pas exactement ce que ça veut dire ou dans quel but ce sera utilisé. Cela fera l'objet de futures décisions. Et puis, il y a une politique qui a été approuvée il y a quelque temps déjà mais qui n'a pas été mise en place sur l'information de points de contact pour les abus. Essentiellement, le personnel d'AfriNIC doit penser à ajouter comment les organisations vont faire pour enregistrer des informations dans la base de données du WHOIS sur la manière d'informer des abus.

Prochaine diapo, svp. OK. Nous avons aussi plusieurs politiques proposées qui ont expiré. En termes du processus de développement des politiques d'AfriNIC, si une politique n'a été ni approuvée, ni modifiée et elle si son auteur la présente encore une fois dans une période de 12 mois, elle expire. Il y a quatre politiques qui ont récemment atteint cette étape. Une politique pour la récupération d'adresses v4 non allouées mais déracinées. L'idée était que si quelqu'un avait des espaces d'adresses non utilisés, il pourrait en être retiré ; mais cela n'a pas été approuvé.

Il y avait une politique concernant le transfert de l'espace v4 d'une organisation à une autre. Elle n'a pas été approuvée ; mais peut être pourrions-nous examiner des politiques dans l'espace. Cette politique n'a pas semblé être la politique appropriée. Il y a une autre proposition pour ajouter des adresses de contact au WHOIS. La proposition a été abandonnée par son auteur il y a quelque temps, et elle a atteint la limite de 12 mois.

Le GPP IPv4 2010 n'a pas été approuvé dans la région d'AfriNIC. Cette proposition a atteint récemment le délai d'expiration de 12 mois. Et à ce jour, aucune politique n'est en discussion, ce qui n'est pas habituel. La réunion d'AfriNIC aura lieu dans deux mois et j'espère qu'avant cela nous aurons reçu des propositions ; mais en ce moment il n'y a rien. Bien.

Louie Lee :

Merci beaucoup, Alan. Nous continuons ?

---

Milton Mueller : Très intéressant. Pouvez-vous revenir à la question..., oui, les deux premières que vous avez mentionnées, celle qui rejette la proposition pour réclamer l'espace IP sous-utilisé ou non-acheminé ; en même temps vous n'avez pas adopté de politique de transfert ; c'est correct ?

Alan Barrett : Oui, c'est correct.

Milton Mueller : Alors, quelles ont été les raisons pour cela ? Vous voyez quelque contradiction entre ces deux questions, ou quelles ont été les raisons pour ne pas approuver la première, par exemple, celle de la récupération ?

Alan Barrett : Je ne me rappelle pas exactement, mais je pense que l'on a mentionné qu'il ne correspond pas forcément à AfriNIC d'annuler les allocations d'adresses d'organisations simplement parce qu'ils ne font pas le routage. C'est un besoin légitime d'avoir un espace IPv4 pour utilisation interne même si vous n'allez pas le router mondialement sur Internet.

Milton Mueller : Et pour ce qui est de la politique de transfert, je comprends bien que l'AfriNIC n'a aucune politique de transfert en ce moment ? Et pouvez-vous nous dire comment devrait-elle être modifiée pour être passable ?

Alan Barrett :

Oui, c'est correct ; la région d'AfriNIC n'a pas en ce moment de politique de transfert. La proposition de politique n'avait aucune exigence pour le destinataire de l'espace d'adressage visant à satisfaire les exigences que nous avons dans la plupart des cas, et je pense que c'est la raison principale pour laquelle la politique n'a pas été approuvée. Il semblerait qu'il y a du consensus sur le fait qu'une politique de transfert serait utile, mais cette politique en particulier a été formulée de telle manière qu'elle n'a pas pu être acceptée.

Louie Lee :

OK, merci. D'autres questions ? Nous allons continuer. La mise à jour des politiques de l'ARIN. Comme vous pouvez voir ici, il y a plusieurs propositions de politiques en discussion. Peut-être, ce groupe serait plutôt intéressé aux transferts inter-RIR, à clarifier les exigences des transferts d'IPv4, à revenir à la fourniture de 12 mois et à déclencher la réinitialisation.

ARIN 2011-1, les transferts ARIN inter-RIR. Dans ce cas le conseil de l'ARIN a adopté la recommandation de l'AC. L'AC est l'ARIN AC, un organe appartenant à la région ARIN, qui acceptera les propositions de politiques, présentera la version préliminaire au comité et, par la suite, au Conseil d'administration. Dans ce cas, l'AC a recommandé de l'adopter et il a été décidé de la prendre en considération, et de la présenter lors de notre prochaine réunion à Vancouver, à cause du dernier appel à discussion. Le Conseil a donné des instructions au personnel de préparer la mise en œuvre afin de minimiser le retard au cas où la version préliminaire serait adoptée.

En ce qui concerne les exigences pour les transferts IPv4, dans l'ARIN 2012-1, des critères sont introduits concernant des transferts spécifiques, dont l'impossibilité pour toute organisation source d'être éligible à un espace d'adressage ARIN pendant 12 mois après avoir transféré de l'espace de leur organisation à une autre organisation.

Et finalement, dans la politique 2012-4, le retour aux 12 mois dans la distribution d'adresses, et le déclenchement à partir d'un espace d'adressage libre de taille /8. Cette fois-ci, les fournisseurs d'accès à Internet pourront à nouveau demander à l'ARIN la fourniture d'un espace d'adressage pour 12 mois, contre trois mois actuellement. Cette politique reviendra à un délai de trois mois de fourniture lorsque un espace d'adressage de taille /8 restera dans l'espace libre d'adresses de l'ARIN.

On attend les progrès de l'ARIN 2011-5 et 2011-9. L'espace de transition partagé pour les extensions d'adresses IPv4 fait l'objet d'une version similaire préliminaire d'une politique qui semble avoir avancé dans l'IETF, si bien qu'un autre /10 pourrait être incorporé à la RFC 1918 sur l'espace d'adressage privé. La 2011-9 est la politique globale dont nous avons parlé tout à l'heure.

Nous allons maintenant traiter la mise à jour des politiques de LACNIC. Sébastien est arrivé juste à temps pour le faire.

Sebastian :

J'étais là.

---

Louie Lee : Oh, vous étiez derrière moi ? OK, merci.

Sebastian : J'étais là.

Homme : Je vous assure, il était là.

Sebastian : OK, allons-y. Il y a plusieurs politiques soumises à discussion. LAC 2011-07 est la modification d'une politique qui exige que les allocations soient seulement dans la région. Cela a été discuté lors de notre réunion, notre dernière réunion à Buenos Aires. Il n'y a pas eu beaucoup de consensus, mais elle est toujours là. L'autre politique de l'année dernière est la 2011-08 ; il s'agit d'inclure ou d'incorporer des informations dans la base de données du WHOIS quand elles sont disponibles. 2011-09 s'agit de simplifier l'allocation aux utilisateurs finaux ; il s'agit de lever les exigences pour l'allocation parce que dans plusieurs pays il y a des restrictions lorsque les ISP ne les allouent pas dans (inaudible) espace dans le but de présenter la candidature à un bloc en tant qu'utilisateur final ; donc, assouplir les exigences pour les utilisateurs finaux.

Et cette année, par rapport aux discussions que nous avons eues l'année dernière, la nouvelle politique jusqu'à maintenant est la 2012-01. Il existe encore une référence au terme « dial up » dans une de nos politiques. La communauté travaille actuellement au remplacement du terme en question, mais des discussions sont encore en cours pour

déterminer quelle serait la terminologie correcte à utiliser. Parmi les nouvelles politiques on retrouve aussi la 2012-02, qui porte sur l'enregistrement d'attributions provenant des fournisseurs de services d'internet d'une taille supérieure à /48 en v6 ou à /49 en v4. Ces attributions doivent être enregistrées lorsqu'elles ont lieu.

La politique 2011-03, récemment mise en œuvre, introduit une modification selon laquelle pour qu'un bloc IPv4 vous soit attribué, il faut qu'un bloc IPv6 vous ait été aussi alloué. Ce bloc IPv6 peut vous avoir été attribué dans le passé ou bien vous pouvez en demander l'attribution à ce moment-là. Et la politique 2011-04 introduit le même changement pour l'espace réservé, c'est-à-dire la condition d'avoir un bloc IPv6 attribué pour pouvoir demander un bloc IPv4. La politique 2011-06 est notre Politique d'atterrissage en douceur, telle qu'elle a été présentée par Alan Barrett. Lorsque nous arrivons finalement à notre /12, le maximum d'attributions sera de /22, et les gens peuvent demander deux fois par an de nouvelles attributions. Voilà, ce sera tout. Merci beaucoup.

Louie Lee : Merci beaucoup, Sebastian. Pour la région RIPE NCC nous avons Dave Wilson.

Dave Wilson : Merci beaucoup, Louie. Je m'appelle Dave Wilson. Je suis membre du conseil d'adressage de la région RIPE, et je n'ai que trois politiques à mentionner en ce moment ; permettez-moi de les décrire. La première

---

est une extension, la taille de l'allocation initiale qu'un opérateur peut avoir dans l'espace IPv6. Pourquoi voudriez-vous cela ?

Il y a un mécanisme de transition dénommé 6RD, et je ne vais pas entrer en détail sur le pourquoi et le comment... ; mais cela concerne l'utilisation d'un bloc d'espace IPv6 pour faire une projection de l'espace d'adressage IPv4. Et il s'avère qu'avec les attributions initiales auxquelles la plupart de nous a droit et que nous espérons continuer d'utiliser au fur et à mesure que nous nous développons, on n'a pas de marge de manœuvre suffisante, on n'a pas de place pour rien d'autre, qu'une note en bas de page par utilisateur final, ce qui fait un peu juste. La proposition de cette politique vise à permettre une plus grande marge de manœuvre et à élargir ainsi un peu l'espace. Il y a d'autres « solutions de contournement », mais celles-ci vont à l'encontre du but de l'IPv6. Voilà les fondements de cette proposition de politique.

La deuxième concerne les points d'échange Internet. Nous avons déjà une politique en vigueur dans la région RIPE qui prévoit ce qui se passe lorsqu'on arrivera au dernier bloc d'espace et qu'on commencera à utiliser les /8 finales. Cette proposition de politique reconnaît le fait qu'il nous faudra des points d'échange d'Internet dans l'avenir et que ceux-ci ne peuvent pas se passer de l'espace d'adresses publiques, il ne semble pas y avoir d'alternative raisonnable. Ils n'ont pas de « solutions de contournement » telles que nous pourrions en avoir et qui permettraient de faire un peu de place dans la politique concernant les derniers /8 en ajustant celle-ci de façon à ce que des allocations puissent être accordées aux nouveaux points d'échange d'internet, en pleine croissance.

Ces deux politiques sont des propositions de politiques d'adressage, que vous pourrez trouver dans notre groupe de travail sur les politiques d'adressage dans la région RIPE, au cas où vous voudriez suivre ou rejoindre les discussions futures. La troisième politique n'est pas une politique d'adressage mais concerne plutôt les informations de contact du WHOIS. Elle prévoit un nouveau champ dans la base de données RIPE dit « abuse-c », qu'un opérateur peut utiliser pour fournir des renseignements de contact spécifiques destinés à signaler toute utilisation frauduleuse du réseau. C'est fait spécialement pour ; elle est discutée en ce moment dans notre groupe de travail anti-fraude.

Si vous êtes intéressés à en connaître davantage, il y aura une réunion RIPE le mois prochain à laquelle peuvent participer tous ceux qui sont dans les listes de diffusion du groupe de travail. J'invite donc ceux qui seraient intéressés à y souscrire et à y participer. Merci Louie.

Louie Lee :

Excellent, merci Dave. Avant de continuer, je veux voir beaucoup de mains, celles des nouveaux venus dans la session, dans cet atelier. OK, merci. Vous aussi ? Je ne pensais pas qu'il y en avait dans la salle. Alors, c'est bien facile de participer à ce processus. Comme vous avez vu dans nos listes de propositions de politiques et d'activités, tout n'est pas purement technique. Si vous avez des points de vue techniques ou des commentaires, ou si vous souhaitez travailler là-dessus, n'hésitez pas à nous rejoindre. Mais aussi, il y a des questions à traiter, par exemple le WHOIS, qui est très apprécié et qui reste toujours à l'esprit des participants des réunions de l'ICANN.

Il y a des questions concernant la manière de gérer le respect de la loi ; des choses de ce genre pour y répondre. Pour cela, vous pouvez vous inscrire à notre liste de diffusion des politiques RIR. Il n'y a pas d'exigences pour les membres. Il n'y a pas d'exigences non plus si vous êtes un ISP ou si vous habitez dans des régions spécifiques. Vous pouvez participer des discussions de politiques même si vous appartenez à d'autres régions. Ce qu'il nous faut c'est votre propre expérience pour participer dans d'autres régions.

Et pour ce qui est des réunions, vous pouvez y assister personnellement, elles sont ouvertes. Vous pouvez le faire gratuitement ou en payant des frais nominaux. Ou vous pouvez participer gratuitement à distance. Il y a des mécanismes qui vous le permettent, des mécanismes en ligne. Et les prochaines cinq réunions du RIR sont déjà publiées. Elles auront lieu en avril, en mai et en août. Dans quelques régions il y a encore une autre réunion ayant lieu la même année.

Alors, avez-vous des questions sur la politique mondiale, sur les politiques régionales ou sur la manière d'y participer ? Maintenant, nous allons parler du rapport de statut des ressources Internet. Je vais demander à John de continuer avec ça.

John Curran :

Merci Louie. Je crois que je me rappelle de ces diapos. Dans l'espace d'adresses IPv4, quel est le statut de chacun des 256 blocs /8, dont 130 sont enregistrés par les RIR. Vous voyez « non disponible, réservé pour l'IETF », notamment dans le cas multicast et expérimentaux. Parmi les blocs attribués aux RIR, la distribution est la suivante : ARIN 36 ; APNIC 45 ; AfriNIC 5 ; LACNIC 9 ; RIPE NCC 35. Une distribution presque

---

équivalente entre ARIN, APNIC et RIPE, le nombre de blocs IPv4 étant plus faible pour LACNIC et AfriNIC. Voilà le schéma de l'espace d'adressage dans son ensemble. Diapo suivante.

Très bien. En ce qui concerne la distribution dans le temps, vous pouvez voir pour ARIN que c'est un peu moins de 12 ans. Je crois que cela se voit. ARIN possède les ressources les plus anciennes, tout comme RIPE et APNIC. Cependant, pour ce qui est de l'APNIC, au cours des dernières années la croissance de la région a été à l'origine d'un besoin plus important en espace d'adressage, jusqu'en 2011. Et pour l'espace IPv4 alloué par les RIR à ses clients, c'est alors qu'on s'est vu demander le bloc que nous avons alloué. Vous voyez que RIPE, APNIC et ARIN sont très proches de leurs attributions réelles. AfriNIC et LACNIC sont un peu en dessous de l'espace d'adressage que l'IANA leur a accordé.

Suivante. Combien d'ASN sont affectés par an par les RIR ? Il y a des ASN de deux octets ; les ASN initialement déployés. Comme vous voyez, un bon nombre sont issus de l'ARIN, un peu d'APNIC et de RIPE au début. Au fil du temps, cela a changé. La communauté RIPE NCC, semble aimer les numéros AS et continue à affecter les numéros AS de deux octets à un rythme dramatique. Nous en avons 65 000 de deux octets, mais nous allons les déployer tôt ou tard.

Heureusement, la communauté a déployé des ASN de quatre octets et ce travail a été fait dans tous les protocoles de routage. Dans la prochaine diapo, vous voyez le total des ASN de deux octets affectés par RIR depuis janvier 1999 jusqu'en 2011. Si nous passons à la prochaine, vous avez les ASN de quatre octets qui ont été normalisés par l'IETF. Comme vous le voyez, l'APNIC a été le leader du déploiement et à ce

jour, RIPE fait aussi un nombre significatif d'ASN de quatre octets, ainsi que LACNIC. C'est génial.

Pouvez-vous revenir en arrière ? Alors, la ligne ARIN pour les ASN de quatre octets est nominale, même si nous savons qu'il y a encore des ASN de deux octets étant distribués. L'une des questions est pourquoi la croissance des ASN de quatre octets dans la région ARIN est relativement faible si on la compare aux autres, où les ASN de deux octets sont activement utilisés. J'ai envoyé une requête et j'ai reçu des réponses disant qu'aux États-Unis il y a encore des fournisseurs de services qui assurent ne pas pouvoir supporter des ASN de quatre octets. Il y en a de moins en moins chaque année, mais je vous préviens de les utiliser.

Alors, je vais consacrer un temps à parler de ça aux réunions de l'ARIN parce que si nous n'utilisons pas beaucoup d'ASN de deux octets, nous voulons être sûrs que personne ne puisse utiliser les quatre octets à leur place avant de les déployer. OK, la prochaine. Les ASN de quatre octets dans le temps. Vous le voyez là. Les 41 utilisateurs d'ASN de quatre octets dans la région ARIN, eh bien, peut être nous allons les féliciter d'utiliser les ASN de quatre octets. Diapo suivante.

Espace d'adressage IPv6. A vrai dire, l'espace d'adressage IPv6 n'est pas exprimé en chiffres ; il est exprimé en préfixes. Nous prenons un /3 de l'espace d'adressage complet IPv6. De ce /3, réservé aux adresses unicast globales -c'est à dire les points d'extrémité uniques – l'IANA en a une importante réserve, qui lui a servi pour assigner plusieurs /12, un bloc pour divers et un bloc pour chacun des RIR. C'est vrai, les RIR travaillent bien avec leur espace et à un moment donné nous allons

---

probablement voir un RIR avec deux / 12. Mais celle-ci reste l'allocation actuelle. Suivante.

Allocations IPv6 – RIR aux LIR Vous pouvez voir la croissance en fonction du temps dans toutes les régions, avec un nombre remarquable d'allocations. C'est très bien, car il faut que l'IPv6 soit adopté par l'ensemble des 15 000 et plus fournisseurs de service afin de faire bouger l'Internet. Suivant. Allocations IPv6 – RIR aux registres internet locaux (LIR) ou aux fournisseurs de services internet (ISP). Allocations totales faites par chaque registre et puis du côté droit, chaque allocation mesurée en termes d'espace d'adressage. Il y a eu quelques allocations très importantes, mais c'est bon à voir. Suivante.

Attributions IPv6 des RIR aux utilisateurs finaux ; vous voyez qu'il y a eu une croissance significative dans les attributions aux utilisateurs finaux. Chaque région compte des politiques permettant l'attribution d'IPv6 aux utilisateurs finaux. Suivante. Ici vous trouvez des liens vers les statistiques RIR - si vous souhaitez avoir cette information, elle est disponible en ligne, elle est mise à jour périodiquement. Les RIR affichent aussi des données statistiques dans leurs sites. Vous pouvez obtenir la présentation statistique ou bien les données brutes si vous voulez faire vous-même vos propres calculs, c'est pourquoi on vous montre les URL ici. L'IANA a également des informations statistiques très intéressantes et très utiles dans sa page d'attributions.

Épuisement de l'espace libre d'adressage – Épuisement de l'espace libre d'adressage IPv4. J'attaque donc cette partie Louie ?

---

Louie Lee : Il y a des questions sur les statistiques ? Vous avez vraiment bien compris ? OK, nous continuons.

John Curran : OK, la prochaine diapo, svp. Alors, le statut des espaces libres au début de cette semaine, le 13 mars, était de : AfriNIC 4.3 /8's; APNIC 1.19 /8's; ARIN 5.5; LACNIC 3.8; RIPE NCC 2.7. Diapo suivante. Voilà à quoi ressemble le schéma. Ooh, revenez. OK, voilà ce que nous avons, et puis chaque région a des politiques qui établissent le taux de d'utilisation. Dans certains cas les organisations ont passé par une période où elles ont eu en général des affectations disponibles et maintenant, elles ont des politiques spécialisées. Il y a aussi le cas de RIPE et ARIN où on est sur le point de réduire la fenêtre d'affectation. En général, les organisations n'ont que trois mois pour faire valoir leur demande au lieu des 12 mois des affectations précédentes. Des questions sur le statut des ressources d'espace ?

Génial. Diffusion, voici aussi mon nom en bas, ok. Alors, les RIR travaillent notamment sur la diffusion, nous travaillons avec beaucoup d'organisations pour faire cela. Tous les RIR ont du personnel qui travaille à la diffusion. Nous élaborons les présentations et nous avons des gens disponibles pour venir dans les réunions et pour vous aider à faire passer le message. Alors, nous faisons de la formation en face à face, des ateliers, des séminaires et des tournées dans tous les RIR. Il y a des documents de formation en ligne. De sorte que si vous souhaitez apprendre comment marche le registre, vous n'avez qu'à interagir avec. Vous voulez apprendre sur les implications du DNS et des adresses IP ; vous pouvez aller en ligne, y compris pour l'auto-formation.

Collaboration. Nous travaillons beaucoup en collaboration avec les opérateurs dans toutes nos régions ; cela veut dire que dans certains cas il y a tout le temps des réunions conjointes. Dans certains cas, ces réunions sont périodiques. Mais tous les RIR travaillent avec les groupes d'opérateurs de réseau qui sont là. Il y a aussi des organisations de formation et d'autres associations avec lesquelles on tiendra des réunions conjointes pour aider à la formation et à l'obtention d'information.

Suivante. Nous organisons des ateliers pour des gens qui n'utilisant pas actuellement l'espace d'adressage mais qui veulent connaître comment ça marche dans des organisations internationales très intéressantes comme l'ITU, l'OCDE, la coopérative économique d'Asie-Pacifique, CITELE, la commission interaméricaine des télécommunications, et CANTO. Nous organisons des ateliers conjoints et nous avons des cabines d'information conjointe où nous faisons des formations ; nous organisons également des sessions de formation dans certaines de ces réunions.

L'alliance « *Seed Alliance* ». Une nouvelle alliance parapluie dans laquelle travaillent plusieurs RIR. Cette alliance travaille pour promouvoir l'innovation et le développement social. Le financement vient de l'IDRC, le centre de ressources pour le développement international, d'AfriNIC, d'APNIC et de LACNIC. APNIC, AfriNIC et LACNIC sont les RIR partenaires du programme qui, sous leur propre initiative, organisent des programmes de subventions et qui ont lancé une nouvelle initiative pour aider à l'innovation dans ces régions. OK, des questions ?

Louie Lee : Vous avez des commentaires ?

Homme : Il est rapporté qu'ils sont dans les sessions de formation.

John Curran : Dans IPv6, quels sont les...

Homme : Y-a-t-il un grand accord entre (inaudible) et l'ASO pour faire ce travail ?

John Curran : Je m'excuse, je ne comprends pas la question.

Louie Lee : Votre question porte sur R&D ?

Homme : Les activités de R&D ainsi que les questions concernant les transitions IPv6, sur des questions qui supposent qu'IPv4 et IPv6 sont toujours l'avenir d'Internet...

John Curran : Je ne connais pas les RIR spécifiques – pardon des activités spécifiques de recherche financées par NRO ou ASO, mais je suis sur que certains

---

RIR ont des activités financées individuellement sur la recherche et l'épuisement d'IPv6.

Homme : Oui, je pense qu'il est très important de promouvoir et d'améliorer les transitions IPv6 dans certains pays, notamment dans les pays en développement. Il devrait y avoir un projet de R&D basé sur un travail géant de l'université et de l'ASO.

John Curran : OK. Je sais que nous travaillons beaucoup sur la diffusion et la formation là. Paul, vous voulez faire des commentaires sur le besoin des activités conjointes de recherche avec les pays en développement pour IPv6 ?

Paul Wilson : Je suis désolé. J'ai perdu le contexte de cette question. Le programme des petites subventions, appelé [ISEF] pendant quelques années à l'APNIC est un programme de subventions pour le développement de technologies innovantes d'Internet ayant obtenu des bénéfices en termes d'information à la société, et qui ont reçu, au moins dans quelques cas, des subventions liées à l'IPv6. Mais le niveau de soutien industriel pouvant être requis pour le développement de la technologie IPv6, n'est pas dans les attributions des RIR en termes de financement ou de fournir du financement de notre propre base de revenus. Nos membres ne nous ont pas demandé d'y donner notre soutien. C'est tout ce que je peux dire là-dessus ; tout simplement il ne nous a pas été demandé d'appliquer les fonds des membres pour cela.

Louie Lee : Bien entendu, cela ne veut pas dire que ces activités de R&D n'aient pas lieu actuellement, par exemple comme dans l'IETF et l'IEEE. L'IETF a travaillé pendant pas mal d'années sur les mécanismes de transition et, à ce jour, ils ont produit plusieurs mécanismes de transfert dans v6 et dans v4.

Homme : En fait, il y a certains travaux de recherche sous forme de... de cas d'études. Les pays avancés... ils ont un bon plan, ils exécutent les transitions IPv6 avec succès. Mais en août 2011, j'ai participé d'un atelier sur IPv6 à travers [APD]. Il y a 20 pays participants. J'ai discuté avec les membres des pays participants sur leur plan de transition IPv6. La plupart des pays n'ont pas de planification pour cette initiative. Alors, il y a une autre question que nous devrions aborder dans les programmes de sensibilisation. L'ASO donne son soutien à cette initiative.

Mais pour les pays qui se trouvent dans l'étape de planification, ceux qui viennent de démarrer leur étape de planification et qui après le planning l'exécutent il s'agit là d'une étape de transition ayant eu du succès. Il devrait y avoir des exemples d'achèvement de ces étapes à succès pour les pays qui sont dans l'étape de planification ; c'est très important.

Paul Wilson : J'ai considéré votre question pour parler du développement de la technologie IPv6 ; je pense qu'il s'agit d'un processus industriel cher qui,

---

à l'heure actuelle, appartient aux sociétés que la fournissent ou aux universités qui visent à des développements de pointe. Mais je suis d'accord sur ce que l'étude de cas et le...

Homme : Je suis d'accord avec vous pour le cas de la technologie ; il y a beaucoup de recherches menées par l'industrie ... (inaudible) et les autres protocoles pour communiquer avec les équipements IPv4 et IPv6. Mais il y a encore beaucoup de questions au sein de la communauté. Dans la session de l'ASO et du GAC, quelqu'un a dit « quel est le rôle des (inaudible) pour participer des programmes IPv6 ».

Paul Wilson : Le fait de partager les meilleures pratiques et les cas d'étude nous intéresse beaucoup, je pense à chaque RIR au sein de nos régions. Et en termes de financement des recherches et du développement, l'alliance « *Seed Alliance* » serait un très bon candidat.

Homme : En fait ma question porte sur les modèles à succès, des modèles à succès de...

Paul Wilson : Oui, bien sur.

Louie Lee : Je vous remercie très sincèrement. Nous avons encore une heure de séance et je vous propose de discuter maintenant la révision de l'ASO.

---

Il y a encore une autre question qu'il serait intéressant d'aborder, à savoir, les effets de la proposition de politique mondiale, si elle est ratifiée, ce que cela signifierait pour les autres adresses. Il y a d'autres questions à traiter ?

John Curran : Je n'ai aucune préférence sur l'ordre de traitement, mais puisque M. Mueller a demandé de parler de la révision de l'ASO, je trouve qu'il faudrait traiter de cette question en premier lieu. J'aimerais vous poser une question. Allez vous présenter cela aussi pour qu'on mette les choses au clair?

Milton Mueller : J'essayerai. Encore une fois, quel est le cadre ?

Louie Lee : Je m'excuse, quelle est la question ?

Milton Mueller : Quel est le cadre pour les commentaires sur...

John Curran : Le cadre pour les commentaires. L'ICANN a dit qu'ils seront ouverts dans une semaine ou deux, et la période normale est de 21 jours. J'ai pensé que vous aviez demandé combien de temps pour... eh bien, en ce moment je ne sais pas. C'est Louie qui gère l'ordre du jour ici.

Milton Mueller :

Bien, je pense que le processus de révision est très intéressant. On peut chicaner sur le fait que le rapport a été demandé par la NRO qui est justement l'entité faisant l'objet de la révision. Mais je crois que l'on a fait un bon travail en soulevant quelques-unes des questions. Il y a un tas de questions concernant la structure de la gouvernance des adresses IP dans le régime de l'ICANN qui devraient être discutées, mais probablement c'est trop pour cette réunion.

Je vais me concentrer sur certaines questions moins importantes et je suis surtout intéressé à la gouvernance structurelle de l'adressage IP. Cette fois-ci je ne vais présenter aucune proposition concrète ; je parle tout simplement de ce que l'on pourrait faire ; je dois remarquer que les gens qui sont ailleurs perçoivent qu'il s'agit d'une communauté très fermée, pas dans le sens que vos processus ne soient pas ouverts ; je dirais que la sensation est que les décideurs des RIR se réunissent et décident ce qui va se passer, et puis, ils nous en informent.

J'espère qu'il y aura plus de dialogue et que l'on pourra discuter différentes alternatives. Je vous propose une question toute simple, le comité de nomination. Vous, vous nommez des gens au comité de nomination et dans toute autre organisation de soutien, et le comité de nomination nomme des gens pour le Conseil. Et cela provoque une sorte de ferment des commentaires ; les gens qui ne sont pas directement connectés aux personnes concernées participent du dialogue. Les candidats retenus dans le NomCom sont perçus comme des candidats indépendants.

Je me demande tout simplement, le Nom Com ne pourrait-il pas commencer à nommer des gens pour le conseil de l'ASO ?

Louie Lee : Raul veut répondre à votre question.

Raul Echeberria : Merci. Cette question a été longuement débattue au sein de l'ICANN il y a quelques années et elle a fait partie des discussions et des négociations entre la NRO et l'ICANN lors de la signature du protocole d'entente. La réponse est très simple. Dans les autres organisations de soutien, la capacité de nommer des gens pour le conseil est la manière d'approcher les gens appartenant à la communauté mondiale à ces conseils ; les conseils où ils vont représenter ces organisations.

La NRO, le conseil de numérotation, l'ASO, le conseil consultatif c'est différent car il est formé de personnes ayant été élues par la communauté. Et si vous voyez les communautés des RIR, il s'agit probablement des communautés les plus diverses de cet écosystème. Pourquoi ? Parce qu'il y a des gens appartenant à tous les pays du monde qui sont actifs dans leurs régions et leurs communautés respectives.

Si nous voyons les conseils des RIR, nous verrons qu'il y a des gens de beaucoup de pays. Je ne sais pas exactement combien, peut-être 20 pays ou plus. Parmi eux, on peut mentionner le Brésil, la Chine, l'Inde, les États-Unis, la Colombie, l'Afrique du sud ; beaucoup de pays. J'ai oublié les pays européens, mais il y en a aussi beaucoup.

Voilà l'explication principale. Les gens qui forment le comité consultatif, c'est des gens qui viennent de la communauté et qui ont été élus par la communauté. De sorte que si vous nommez des candidats, ce que vous

---

faites c'est rompre l'équilibre des gens élus par la communauté. Dans d'autres cas, lorsque vous nommez des candidats, vous aidez à l'équilibre. Vous aidez à un consensus plus équilibré parce que vous intégrez des gens de la communauté étendue. Je ne sais pas si ma réponse est bonne.

Milton Mueller :

Non, pas vraiment. Votre argument n'a aucun sens. C'est en quelque sorte une déclaration tautologique. Vous définissez les gens qui nomment le conseil d'adressage comme « la communauté », de sorte que tout le reste est censé ne pas appartenir à la communauté. Et pour ce qui est de la GNSO, ils peuvent dire : « nous avons notre communauté de regroupements de noms de domaines ; nous allons élire des gens pour notre Conseil et nous sommes très divers » ce qui en fait est vrai.

Je crois vraiment que vous devez décoincer cela. Ce n'est pas si compliqué que ça ; Il s'agit tout simplement d'une ouverture tout à fait mineure vis-à-vis de la communauté dans son ensemble qui peut vous aider à long terme, dans la mesure où les gens de la communauté seraient plus sensibles aux problèmes d'adressage et leur nombre dans ce Conseil ne serait pas suffisant pour contrarier, dominer la votation ou autres choses du genre. Je ne sais jamais si vous votez ou si vous fonctionnez par consensus. Mais je pense que vu l'importance croissante que l'adressage IP risque d'avoir dans l'avenir ainsi que ses conséquences sur le reste de la communauté de l'ICANN, il serait raisonnable qu'il existe une relation réciproque, dans laquelle si vous avez le droit de désigner des personnes dans le NomCom capables de

---

nommer des membres d'autres conseils, le NomCom puisse également nommer des membres de votre conseil.

Louie Lee : OK, premièrement Raul, puis John.

Raul Echeberria : Tout juste pour dire que nous ne définissons pas les communautés. Les communautés sont ouvertes à tout le monde.

John Curran : Je n'ai pas d'opinion particulière sur les nominations au NomCom Mais en ce qui concerne le conseil d'adressage, Milton, je crois que vous n'avez pas considéré qu'étant donné les contraintes des ressources de numéros, il serait peut être utile qu'il soit formé de personnes n'appartenant pas aux registres régionaux, mais des personnes élues par la communauté. Et je me demande, croyez-vous que le conseil d'adressage de l'ASO fait du développement de politiques ? Que pensez-vous du rôle du conseil d'adressage ? Parce que le développement de politiques a lieu dans les cinq régions.

Milton Mueller : D'après ce que je comprends, il ratifie les politiques, c'est correct ?

John Curran : Oui, principalement, si les cinq RIR ont suivi leurs procédures, c'est ce qui est fourni au Conseil d'administration de l'ICANN, c'est une déclaration à cet effet. Nous avons vraiment besoin de la participation

---

des gens, mais ils doivent participer là où ont lieu les discussions, c'est-à-dire, dans les réunions régionales. Voilà la raison pour laquelle j'ai inclus une diapo avec les réunions. Voilà la raison pour laquelle nous disons au gens où est-ce que les discussions sur les politiques ont lieu.

Milton Mueller : Et alors, pourquoi l'ASO nomme des candidats au NomCom ?

John Curran : J'ai dit que je n'ai pas d'opinion formée là-dessus.

Louie Lee : Puis, il y a Hartmut.

Hartmut Glaser : Il y a un instant vous avez demandé pourquoi l'ASO n'a pas de liaison. Pouvez-vous expliquer quel serait l'avantage d'en avoir une ? Autre chose. Vous recevez quelques réponses des membres de l'ASO ou de la communauté, mais vous ne défendez pas votre position.

Milton Mueller : Je crois que je n'ai pas compris votre question. Vous avez mentionné une liaison ?

Hartmut Glaser : Oui. Vous avez dit que l'ASO est le seul conseil n'ayant pas de liaison nommée par le comité de nomination. Vous avez mentionné que le comité de nomination n'a pas envoyé une. J'aimerais savoir.

Milton Mueller : J'ai dit un candidat retenu. Je parlais des membres du conseil, pas des liaisons. Vraisemblablement vous avez des liaisons au conseil, c'est correct ? Alors, vous me demandez quel en est l'avantage ? Je crois que cela favoriserait une meilleure intégration de l'ASO avec l'ensemble de la communauté de l'ICANN ; je crois que cela serait nécessaire, de sorte d'avoir une perspective de l'impact d'aborder des politiques au sein de l'ensemble de la communauté.

Louie Lee : Allez-y John.

John Curran : Je veux poser une question, tout juste pour comprendre. Nous aimerions avoir la perspective de l'ensemble de la communauté sur le processus de politiques, en démarrant avec le développement des politiques. Voilà la raison pour laquelle nos réunions sont ouvertes, qu'il y a la participation à distance, qu'il y a des boursiers qu'il faut aider, et pourquoi nous parlons du développement des politiques et où est-ce qu'il a lieu. Tout ce que nous puissions faire pour augmenter la participation serait génial, mais ceci ne se passe pas au conseil d'adressage de l'ASO.

Milton Mueller : Je crois que voici la différence entre nos points de vue. Je verrais le Conseil comme un endroit où ces autres voix seraient légitimées et mieux perçues que si on leur disait allez à une réunion, prenez le micro

---

pendant deux minutes, parlez ou envoyez un millier de courriers à votre liste. De cette manière vous auriez à traiter ou à négocier avec ces représentants de la communauté de façon beaucoup plus sérieuse.

John Curran :

En fait, l'ASO AC ne négocie pas parce que ce n'est pas son rôle. En fait, nous suivons le livre blanc ; la formation originale de l'ICANN a demandé un livre blanc, un livre vert, et puis un livre blanc. Le livre blanc établissait que les organisations de soutien seraient les organes de développement de politiques chargés de développer les politiques ; mais cela n'est pas basé sur les regroupements, c'est basé sur la discussion des mérites des questions traitées. Alors, c'est ce que nous avons. En fait, ces questions sont discutées dans le site approprié, à savoir, au sein de l'organisation ASO pour les politiques régionales.

Milton Mueller :

Oui, on peut le dire comme ça. Vous avez un conseil qui prend des décisions, qui dit que les politiques adoptées par les RIR sont légitimes et valides en tant que politiques. Si les personnes votant dans ce conseil sont toutes élues par les RIR, qui sont à leur tour à l'origine de la politique, quel intérêt y aurait-il à contester une décision ou à mettre en place des diligences raisonnables ou des vérifications de responsabilités.

John Curran :

Très bonne question. Imaginez qu'il y a une question qui n'est pas convenablement traitée à ce niveau. Le fait est que cette politique devrait être renvoyée aux cinq organes régionaux pour qu'ils la prennent en considération ; et cette discussion devrait avoir lieu, dans

---

tous les cas, dans les cinq registres régionaux. Vous dites que la discussion devrait avoir lieu là où il faut, mais en fait, la discussion devra avoir lieu au sein de la communauté actuelle.

Milton Mueller :

Je comprends bien, mais je parle sur la manière dont cela serait renvoyé. Mais peut-être y aurait-il quelque réticence de la part des membres du conseil pour « faire des vagues ». Il faudrait que les membres indépendants disent « que s'est-il vraiment passé ici ? Jetons un coup d'œil sur ce qui s'est vraiment passé ici et quelles sont les procédures que l'on a suivies. »

John Curran :

Je trouve que c'est une très bonne suggestion. Imputez cela aux commentaires. Dans la mesure où l'ICANN est un organe de surveillance qui supervise la responsabilité et la transparence, c'est justement ce genre de choses qui peuvent nous aider.

Louie Lee :

Sebastian et puis Paul.

Sebastian :

Merci. Puis-je faire une clarification ? Je veux dire, suivant le protocole d'entente de l'ASO, nous ne prenons aucune décision. Dans le cas des politiques globales, nous donnons tout simplement notre avis au Conseil d'administration de l'ICANN disant que toutes les procédures du développement des politiques ont été respectées. Mais nous ne prenons pas de décisions, nous ne décidons pas des politiques. Quant à

---

votre dernière affirmation disant qu'un organe prend des décisions, je veux signaler que justement c'est ce que nous ne faisons pas vis-à-vis des politiques. Voilà la question, et c'est exactement ce qui est écrit dans le protocole d'entente de l'ASO. Nous ne faisons que donner notre avis au Conseil de l'ICANN à ce respect.

Milton Mueller : C'est correct ? Vous ne prenez pas de décisions ? Vous ne faites qu'aller dans une salle et parler ?

Sebastian : En ce qui concerne les politiques mondiales développées dans la région.

Milton Mueller : Vous devez ratifier les politiques mondiales.

Sebastian : Nous ne prenons pas de décisions. C'est correct.

Milton Mueller : Non, vous décidez qu'une politique est une politique mondiale, n'est-ce pas ? En fait, cela a été accepté par tous les RIR.

Sebastian : Oui, mais cela n'est pas la substance de la politique, correct.

Louie Lee : Paul, puis Raul. Oh no, OK.

Paul Wilson :

Comme vous avez dit, Milton, ce n’est pas un grand problème. Je crois qu’il y a des décisions un peu arbitraires, si vous voulez, qui ont été prises sur la meilleure manière de remplir le conseil d’adressage. Ce n’est pas la solution parfaite. Je crois qu’il faut établir comment c’est fait, si c’est ouvert ou pas, qui l’a fait et ainsi de suite. Simplement pour que tout le monde sache de quoi on parle ; nous avons trois membres par région, deux de ces membres ont été élus non pas par des membres du RIR mais par la communauté RIR à travers des élections ouvertes. Et, dans chaque région, il y a un membre nommé par un mécanisme d’élection de l’organisation RIR elle-même.

Alors, pour le cas de l’APNIC, il y a un comité exécutif APNIC, le conseil de l’APNIC, qui est un organe élu, qui possède son propre processus pour élire et nommer qui que ce soit. Mais les rôles du conseil d’adressage sont très limités par définition. Le conseil réalise un certain nombre de tâches. Je pense donc que si vous en faites mention cela répond au souhait ou à la suggestion que le conseil d’adressage devrait travailler davantage.

Je suis intéressé à ce que vous avez dit sur le fait d’avoir des membres au sein du conseil d’adressage pouvant avoir plus de pouvoir ou plus d’influence. Cela est intéressant, si je vous ai bien compris, cela est intéressant dans un processus qui est essentiellement ascendant. Cela me rappelle quelque chose qui s’est passée au sein de l’ICANN il y a très très longtemps, une sorte de décision arbitraire pour créer un comité spécial afin qu’il donne son avis au Conseil sur les questions concernant l’adressage IP. Ceci incluait certains poids lourds de l’industrie qui, à ce

moment-là, étaient vraiment convaincus du besoin de mettre en place certaines politiques d'adressage. Et qui, pour quelque raison, étaient vraiment réticents à passer par un processus ascendant.

À l'époque, nous craignons fortement qu'un comité puisse être créé de cette façon arbitraire, qui aurait le pouvoir de s'adresser directement au Conseil d'administration de l'ICANN, sous prétexte que son influence serait plus importante que celle qui découlerait d'un processus devant faire l'objet de l'acceptation de tout le monde. Je ne dis pas donc que c'est forcément ce que vous voulez au niveau des comités consultatifs, mais je crois qu'on aboutit à une sorte de disparité lorsque l'on veut mélanger un processus ascendant à quelque chose qui de par sa nature même relève d'une démarche descendante. Et je pense que vous mettez le doigt sur cela quand vous dites que vous cherchez à placer quelqu'un dans le conseil d'adressage, dans un environnement où le conseil d'adressage peut faire a priori plus que ce qu'il fait en ce moment, et ceci avec plus de force ou plus d'autorité -je ne me souviens exactement des mots que vous avez employés-, mais cela me semble être un peu discordant.

Milton Mueller :

Puis-je clarifier cela ? J'essayais de clarifier que si quelqu'un est nommé au conseil par le NomCom, il devrait jouer un rôle plus important ou avoir plus d'influence que s'il s'agissait tout simplement d'une autre voix au niveau régional, oui. Mais ce serait aussi le cas des autres membres du Conseil, dont l'influence resterait inchangée. Cela n'implique pas forcément un renversement du processus ascendant d'élaboration de politiques.

Paul Wilson : Bien.

Milton Mueller : Il y a autre chose qui pourrait être discutée, mais ce n'est pas ce dont je parlais.

Paul Wilson : D'accord. Merci.

Louie Lee : Raul, puis John, mais vite, s'il vous plaît. J'assume que vous avez manifesté votre avis sur les items traités lors de la période de révision ; et là, je vois un nœud. En fait, ma question a été ponctuellement répondue, alors, Raul, svp.

Raul Echeberria : Je veux dire que c'est bien que des propositions comme celle de Milton soient présentées. C'est exactement le moment pour revoir ce genre de choses. Ce que nous faisons c'est revoir l'ASO ici. J'ai donné mon explication sur ce qu'en ce moment il n'y a personne ayant été nommée par le comité de nomination ; cela a fait l'objet d'une longue discussion entre l'ICANN et la NRO à l'époque. Mais c'est justement le genre de choses auxquelles nous nous attendons, en tant que commentaires ou propositions, dans cette période. J'apprécie donc le commentaire.

---

Louie Lee : John ?

John Curran : Je voulais dire la même chose. En fait, si nous comprenons bien ce que vous proposez... je veux être sûr d'avoir compris comment choisir les gens pour l'AC et aussi de comprendre pourquoi vous voulez faire ça. Et maintenant que cela est compris, vous ne préparez pas simultanément le changement de rôle de l'AC, une suggestion différente. J'essaie tout simplement d'éclairer la question. Mais c'est définitivement le moment de faire ces commentaires parce que l'on est dans la période de révision.

Louie Lee : Paul, svp.

Paul Wilson : Je voudrais changer de sujet pour évoquer une affirmation que vous avez faite tout à l'heure Milton, qui à mon avis est probablement plus pertinente et moins banale que celle dont on parle depuis un bon moment. Il a été suggéré que les chefs des RIR se réunissent et prennent des décisions. C'est une forte suggestion qui évoque une espèce de « club fermé ». Les RIR ont un grand nombre d'activités opérationnelles en commun, et de ce fait nous avons un processus en vertu duquel les PDG des RIR se réunissent dans le cadre de ce que l'on appelle le Comité exécutif NRO. Nous nous rencontrons et prenons des décisions portant sur des questions opérationnelles ou en matière de sensibilisation. Nous avons aussi un certain nombre de groupes de coordination auxquels participe le personnel des RIR pour traiter des

---

questions liées aux affaires publiques, aux communications, aux problèmes techniques. Eux aussi se réunissent afin de prendre des décisions.

Et au niveau du Comité exécutif de la NRO, nous sommes responsables, les individus faisant partie du Comité exécutif, en tant que directeurs de l'organisation sont responsables à l'égard des Conseils d'administration auxquels nous devons rendre des comptes. Et ces conseils d'administration sont, à leur tour, responsables à l'égard de leurs membres. Et je crois qu'il y a là un bon nombre de freins et de contrepois destinés à réguler ce que nous faisons, les décisions que nous prenons, ainsi que leur pourquoi et leur comment. En fait, les négociations sont nombreuses parmi nous dans le cadre du processus ascendant, afin que notre responsabilité à l'égard des Conseils d'administration et celle des conseils d'administration à l'égard des membres soit reflétée dans le type de décisions que nous pouvons prendre. Vous seriez surpris de voir le faible nombre de décisions que nous prenons vraiment, que nous sommes capables de prendre en raison justement de ces responsabilités.

Mais les décisions sont prises et nous les considérons naturellement comme étant des décisions opérationnelles et non pas des décisions politiques. J'ai dit à plusieurs reprises que la politique est une question de perception ; savoir si une décision prise est de nature opérationnelle ou politique dépend souvent de votre opinion et peut faire l'objet d'un débat. Et c'est le type de question qui est soulevée soit par le biais des conseils d'administration, soit par le biais des communautés, au moment où les décisions sont communiquées. Je crois qu'à un moment ou à un autre, les PDG des RIR se font taper sur les doigts ou sont d'une

façon ou d'une autre interpellés par rapport à certaines décisions opérationnelles prises dans le cadre du fonctionnement du RIR, pour savoir si elles sont vraiment possibles en tant qu'interprétation ou mise en œuvre d'une politique, ou bien s'il s'agit de la reformulation d'une politique.

Mais, à moins que vous soyez en train de signaler un véritable problème que vous considérez de nature structurelle, je crois que vous devriez évoquer des questions précises ou des instances du problème afin que nous puissions voir si elles peuvent être traitées dans nos réunions et si elles peuvent être défendues ou pas. Je ne sais pas si c'est ici la place ou le moment de parler de ces problèmes individuels, mais je voudrais savoir si vous pensez vraiment qu'il s'agit d'un problème structurel, à savoir, qu'il y a un groupe de personnes qui se réunissent pour prendre des décisions et que ce groupe devrait être plus ouvert.

Milton Mueller :

Vu l'évolution des institutions de gouvernance d'internet, je dis ouvertement que c'est très bien que les RIR aient des membres et que leurs membres élisent leurs représentants, plus ou moins. Il y a certains points que je tenterais d'améliorer, mais il ne s'agit pas vraiment de moi... Je crois que la question que j'essaie de soulever et pour laquelle il faut se préparer, concerne une grande réforme structurelle qui peut s'avérer nécessaire dans l'avenir. Et ce n'est pas tellement que vous les gars, vous faites des choses vilaines et conspirez en petit comité, mais plutôt le fait de savoir qu'il risque d'y avoir des réformes structurelles...



John Curran :

Je vais donc répéter que mes déclarations sont officielles dans cet échange, puisque c'est très important étant donné ce que vous venez de dire. Le système actuel des RIR est dans une certaine mesure formalisé par une politique globale de l'ICANN, l'ICP2, où sont décrites certaines des caractéristiques que doit avoir un registre régional et comment ces caractéristiques sont reconnues. Je pense que dans la mesure où un changement structurel s'avère nécessaire, une proposition dans ce sens, présentée sous la forme d'une politique globale, serait discutée par tous les RIR. J'aimerais avoir une telle politique pour en discuter. Je n'en ai vu aucune qui ait été soumise au processus d'élaboration de politiques.

Sinon, vu qu'il existe le besoin de demander aux personnes concernées de mettre en place et d'envisager des changements significatifs, il est possible que de telles discussions se poursuivent ailleurs. Mais il est difficile de discuter sur les changements de façon abstraite ; il faut que quelqu'un prenne le leadership et fasse des propositions par rapport à ce qui ne va pas et ce qu'il faut changer. Et personne n'a rien présenté dans ce sens au processus d'élaboration de politiques. Nous sommes prêts à considérer toute proposition qui serait présentée, mais cette discussion ne peut avoir lieu qu'une fois que nous aurons une proposition sous les yeux. Merci.

Louie Lee :

Et ceux qui sont là derrière, vous voulez prendre le micro ?

---

Salanieta Tamanikawaiwaimaro : Salanieta Tamanikawaiwaimaro pour les transcriptions ; j'appartiens à l'ALAC. Juste une question à ce sujet. C'est ouvert à, les perspectives ouvertes à – pardon, les processus de politiques sont-ils ouverts pour des gens appartenant à un autre contexte, à part les ISP ou ce genre de choses qui ont des votes, mais depuis la perspective des organismes d'application de la loi en termes d'instances juridictionnelles ? Je suis fortement intéressée au jugement de l'affaire EEUU versus John Doe, et comment il a été censé être contraignant pour plusieurs RIR dans le cadre d'un renforcement de la lutte contre l'opération Ghostnet et ce type de choses.

Je ne voudrais pas, disons, remuer la boue ; ce qui m'intéresse particulièrement c'est de connaître la perspective de la communauté de l'ICANN en matière d'affaires juridictionnelles extra territoriales, et de savoir si vous êtes ouverts à incorporer des perspectives comme celle, par exemple, de la communauté At-large dans vos processus d'élaboration de politiques, et comment cela se ferait. Merci.

John Curran : Bien sur, je vais répondre. En ce qui concerne les processus des politiques, tous les processus de politiques des RIR sont ouverts à tout le monde. Cela veut dire que les ISP, les fournisseurs de service, les gouvernements, les organismes d'application de la loi, la société civile, tous ceux voulant participer, peuvent le faire. Vous n'avez pas besoin d'être membre. Vous n'avez pas besoin d'être un fournisseur de services. Beaucoup des RIR ont actuellement des liens actifs avec les gouvernements, ils ont des groupes de liaison du gouvernement ou des

---

groupes de travail du gouvernement qui considèrent les questions politiques et qui sont venus participer à la réunion.

Nous sommes en contact avec eux, même s'ils ne sont pas des membres, pour être sûrs qu'ils connaissent les politiques actuelles. Cela a eu un impact sur les politiques des régions à cause des commentaires reçus de la communauté, du gouvernement, des organismes d'application de la loi. En ce qui concerne l'ALAC, les RIR, tel que vous devez le savoir, sont très actifs vis-à-vis de la communication avec la communauté At-Large. Cette semaine, nous avons l'activité conjointe avec LACRALO. Et nous sommes disponibles pour travailler avec At-Large, la communauté ; hier nous avons eu une réunion. Nous allons venir dans vos réunions et vous donner des informations sur les politiques.

Le processus des politiques est donc complètement ouvert et nous voulons vraiment avoir des discussions à ce niveau. Parce que la réalité est que vous voulez discuter les points de vue sur le bien-fondé. Vous voulez dire, « voici le défi auquel il faut faire face ». Si nous sommes certains que ces discussions ont lieu dans le monde entier, dans plusieurs réunions, si cela converge sur les cinq RIR, nous ne devons pas nous préoccuper si nous avons une mesure de consensus. Les discussions ont été menées dans chaque forum et nous avons une mesure de consensus. Nous voulons donc votre participation, nous voulons que la communauté de l'ICANN sache qu'elle peut non seulement participer, mais aussi qu'elle est encouragée à participer dans chaque forum.

---

Salanieta Tamanikaiwaimaro : Je vous remercie très sincèrement. Sala, pour les transcriptions ; c'est la version raccourcie de mon nom. Juste par curiosité, en dehors du travail inter-regroupements en matière de sensibilisation, existe-t-il la possibilité d'établir une liaison entre l'ALAC et les processus d'élaboration de politiques des différentes régions ?

John Curran : Comme les points de vue exprimés –je peux parler du processus ARIN et je demande aux autres RIR d'intervenir s'ils ont des idées différentes- nos points de vue exprimés ici sont basés sur les arguments de fond de la question. Dans la région ARIN nous n'avons pas d'agent de liaison chargé d'émettre une déclaration au nom de la communauté. Car en fin de comptes, si une politique est bonne ou pas ne dépend pas de la taille du regroupement qui est derrière elle mais plutôt d'une analyse des arguments de fond de la question qui permette d'identifier les problèmes et les inquiétudes liés à cette politique.

Certainement, il est possible d'avoir un agent de liaison qui vienne et qui s'exprime. Ils parleraient en leur propre nom, tout comme le fait le représentant d'un gouvernement, tout comme un représentant d'un fournisseur de service internet qui viendrait. Nous n'essayons pas de compter le nombre de personnes concernées. Nous essayons de faire en sorte que tous les points de vue puissent être entendus et considérés.

Salanieta Tamanikaiwaimaro : Je m'excuse. Juste pour préciser un peu d'où vient ma déclaration, et je répète que cette question est soumise à l'approbation de l'ALAC, c'est

quelque chose qui n'a pas été étudiée au sein de l'ALAC, je suis tout simplement en train de tâter le terrain ici. Quand j'ai fait référence à une liaison entre l'ALAC et les différentes régions, tel qu'EURALO pour RIPE NCC, AFRALO pour AfrINIC, etc., j'évoquais l'idée d'un intermédiaire, d'un point de contact qui servirait à filtrer les différentes politiques en cours de discussion et à les soumettre aux différentes RALO afin d'en obtenir des commentaires, etc. Parce que c'est cela ce que nous faisons actuellement avec les autres processus d'élaboration de politiques qui ont lieu au sein de l'ICANN. Je me demandais tout simplement si une telle possibilité était envisageable. Merci encore. Je crois que pour ma part c'est tout.

John Curran :

Je crois que tous les RIR peuvent supporter ça. Si nous avons les contacts, nous pouvons vous donner des informations sur les politiques actuellement en discussion.

Louie Lee :

Et quitte d'offrir quelque chose, une ressource dont je ne peux pas me porter caution, ils peuvent même offrir d'héberger vos réunions RALO, des réunions conjointes. Très bien. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui voudrait s'exprimer sur ces questions ? Allez-y Raymundo, on vous apporte le micro.

Raymundo :

Comme vous devez le savoir, je suis un des réviseurs. Je ne vais pas vous parler de la révision, vous aurez à la lire. Mais je veux profiter de l'occasion pour remercier tous ceux avec qui on a eu de longues

interviews ; nous avons pris note de tout ce qu'ils ont dit. Nous avons essayé de vérifier, d'équilibrer et de vérifier encore une fois les propositions présentées. Quelques-unes ont été acceptées, d'autres non. Nous avons 27 recommandations et un tas de non-recommandations qui sont toutes analysées dans le rapport. Nous avons mené des interviews avec 110 personnes de la communauté. En fait, il y en a 16 qui sont dans cette salle. Je voudrais les remercier de l'effort qu'ils ont réalisé lors de cette interview ; ils ont tous consacré pas mal de temps, une heure environ pour chaque interview. Je tiens à les remercier de leur participation en mon propre nom et au nom d'ITEMS.

Louie Lee :

Merci de votre synthèse sur ce thème. Si vous êtes d'accord, je vous propose de passer à la proposition de politique globale que nous avons récemment soumise au Conseil d'administration de l'ICANN, et plus particulièrement aux conséquences d'une politique qui permettrait, le cas échéant, à l'IANA de redistribuer l'espace libre. Qui veut commencer ? John ?

John Curran :

Je crois que plusieurs RIR ont retourné des espaces d'adressage, qui pourraient donc être soumis à cette politique. Je sais que dans la région ARIN une quantité significative d'espace d'adressage a été retournée. Le Conseil d'administration a constaté la présence de cette politique globale. Si cette politique est ratifiée, je ferai une demande afin que les espaces d'adressage retournés puissent être réattribués conformément à cette politique.

Il est donc bien connu qu'il y aura un certain espace d'adressage dans la réserve d'adresses récupérée, nous ne savons pas combien. Comme j'ai dit dans une séance précédente, la quantité totale d'espace d'adressage dont nous parlons est très faible comparée à la quantité d'espace distribuée en 2009 et 2010. La réattribution de cet espace n'affectera pas donc matériellement l'épuisement. Mais c'est une question d'équité et de justice que de faire en sorte que les ressources non utilisées qui ont été retournées soient disponibles pour toutes les régions.

Louie Lee :

Très bien. Maintenant que nous sommes informés, vous avez des commentaires là-dessus ? Personne ne veut discuter cette idée ? Cela a été discuté non seulement l'année dernière mais pendant plusieurs années ; c'est la troisième version de la proposition de politiques mondiales sur ce thème. Merci à tous ceux qui ont beaucoup travaillé sur cette question pendant des années. Y a-t-il d'autres questions à traiter ? Très bien alors. Si Olof veut faire un commentaire...

Olof Nordling :

Olof Nordling, personnel de l'ICANN. Il semblerait que c'est tout pour la réunion d'aujourd'hui ; nous souhaitons avoir été clairs pour les participants à distance, qui sont précieux, mais il n'y a pas de questions de leur part.

